

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 40 (1911)

Heft: 15

Artikel: Nos méthodes et nos moyens d'enseignement [suite]

Autor: Oberson, F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041392>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à notre disposition, selon l'horaire impitoyable, par les C. E. G., est depuis quelques minutes en gare de Châtel, non pas sous pression, puisque l'insaisissable fée électrique a détrôné dans ces parages la dame vapeur par trop mûre. Bientôt nous traversons à nouveau les riches prairies qui s'étendent entre Châtel et Palézieux, parsemées de fermes cossues enfouies dans la verdure. A Palézieux, nous rejoignons, après une attente de quelques instants, le direct de Lausanne, qui nous ramène en une heure dans nos foyers.

La journée de Châtel prendra place parmi les plus belles qu'aient fêtées la Société fribourgeoise d'éducation.

Antonin BONDALLAZ.



NOS METHODES ET NOS MOYENS D'ENSEIGNEMENT

(Suite.)

Hauterive, conférence du 12 mars 1911.

MESSIEURS ET CHERS ASPIRANTS,

La petite digression que j'ai cru devoir amener dans le domaine de l'art. 27 de notre Constitution fédérale et de son interprétation par nos autorités législatives et exécutives cantonales vous permettront de mieux vous rendre compte des causes qui ont suscité cette hostilité contre notre livre de lecture auquel on reprochait surtout une tendance trop profane ou trop utilitaire et de nature à nuire à l'enseignement religieux lui-même.

Le livre du II^{me} degré avait donc fait son apparition dans nos classes en 1889, mais : 1^o le manque de préparation de notre corps enseignant pour ce nouvel enseignement inductif de la langue maternelle ; 2^o les défauts inhérents à tout premier essai ; 3^o le style trop périodique de plusieurs chapitres du livre bien au-dessus de la portée des élèves d'un cours moyen ; 4^o les lacunes existantes dans l'appendice grammatical du II^{me} degré et les exercices de grammaire y relatifs et 5^o la difficulté d'enseigner les notions d'histoire, de géographie et d'instruction civique au moyen de simples lectures étaient de nature à prolonger la période de tâtonnement inhérente à tout changement de méthode.

Telles sont les causes auxquelles il faut attribuer l'attachement de la grande généralité du corps enseignant primaire aux manuels spéciaux de grammaire, d'histoire et de géographie dont soit routine, soit ignorance, soit l'une et l'autre jointes au manque d'esprit d'initiative d'un trop grand nombre, il hésitait à se désaisir au grand détriment des réformes urgentes à apporter à notre enseignement primaire trop abstrait, trop théorique, trop imbu de définitions vagues qui n'inculquent à nos enfants ni l'esprit d'observation, ni celui d'initiative ni les connaissances professionnelles nécessaires pour combattre la routine économique à tous les degrés. Et, cependant, les directions méthodologiques ne firent pas défaut. Pour vous en convaincre, je vous prie de bien vouloir consulter notre *Bulletin pédagogique* 1881, p. 49, 65, 97, 113, 159 où l'un de nos plus éminents hommes d'école, M. Bourqui, publie sous le titre « *Une réforme nécessaire* », une étude comparative des plus éloquents des anciens et des nouveaux procédés d'enseignement de la langue maternelle. D'excellentes directions furent, en outre, publiées dans le *Bulletin* de 1890, p. 3 et suiv. ; de 1891, p. 3 et de 1892, p. 7. Peine presque inutile ! Dans sa grande généralité, le corps enseignant s'obstinait à garder les manuels spéciaux de grammaire, d'histoire et de géographie. Ainsi le manuel de grammaire continuait, à de rares exceptions près, à rester le centre de l'enseignement de la langue, tant est grande la force de l'habitude acquise surtout si elle repose sur des procédés d'enseignement assez routiniers pour dispenser le maître de toute préparation sérieuse de sa classe.

(A suivre.)

F. OBERSON.



RAPPORT

sur l'administration de la Caisse de retraite des membres du corps enseignant primaire et secondaire du canton de Fribourg, pour l'année 1910, lu à l'Assemblée générale du 29 juin 1911, à Fribourg.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESDAMES ET MESSIEURS,

Pour se conformer aux dispositions de la loi et du règlement qui régissent notre institution, votre Comité a l'honneur de soumettre à votre approbation le 75^{me} compte annuel de la Caisse de retraite, comprenant l'exercice 1910, et de vous présenter en même temps un